sition de V Com). Au 30 juin 2005, la trésorerie disponible s'élève donc à 21,1 M€ pour des dettes bancaires de 9,9 M€.

Les capitaux propres augmentent quant à eux de plus de 25 % à 48 M€.

Perspectives. — Le troisième trimestre, qui comprend les deux mois d'été, est attendu légèrement en retrait par rapport au deuxième trimestre, en raison du ralentissement constaté sur les marchés « Retail » anglais et français en juillet-août. Toutefois, la montée en puissance habituellement constatée en septembre et le fort niveau de confiance du management quant aux perspectives du quatrième trimestre, traditionnellement le plus dynamique de l'année et durant lequel de nombreux nouveaux produits seront mis sur le marché, permettent à la direction du groupe de confirmer les « Guidances » données précédemment pour l'exercice 2005.

II. — Attestation des commissaires aux comptes.

L'attestation des Commissaires aux comptes figure en deuxième partie de la publication de la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2005 (*Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 23 septembre 2005 page 23274).

98431

AVERYS (ex. GPRI)

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 324 943 €.

Siège social : 100 rue Petit, 75019 Paris.

389 161 167 R.C.S. Paris. — NAF : 741 J.

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

A. — Comptes consolidés semestriels.

I. — Bilan consolidé au 30 juin 2005.

(En milliers d'euros.)

Actif	30/06/05 Normes IFRS	31/12/04 Normes IFRS
Eléments non courants :		
Immobilisations incorporelles	279	309
Immobilisations corporelles	26 838	28 175
Immobilisations destinées à être cédées	0	0
Actifs financiers évalués en juste valeur	96	109
Prêts et créances	1 905	1 877
Actifs d'impôts exigibles	688	626
Actifs d'impôts différés	5 485	6 025
Total	35 291	37 121
Eléments courants :		
Stocks et en cours	14 681	14 741
Créances commerciales	25 057	24 700
Autres créances et comptes de régularisation	10 512	12 330
Actifs d'impôts exigibles	125	249
Valeurs mobilières de placement	4 394	4 030
Disponibilités	2 558	2 272
Total	57 327	58 322
Total de l'actif	92 618	95 443

Passif	30/06/05 Normes IFRS	31/12/04 Normes IFRS
Capitaux propres, part du groupe :		
Capital	4 325	4 325
Primes	1 208	1 208
Titres d'autocontrôle	– 67	– 65
Réserves consolidées	34 161	30 949
Ecarts de conversion		21
Résultat de l'exercice	1 858	3 163
Total groupe	41 485	39 601
Intérêts minoritaires	0	0
Total capitaux propres	41 485	39 601
Provisions pour risques et charges		
Provisions engagement retraite et indemnités de départ à la retraite	3 444	3 380
Autres provisions pour risques & charges	662	981
Total	4 106	4 361
Eléments non courants :		
Dettes financières	4 514	5 611
Fournisseurs et comptes rattachés	589	724
Passifs d'impôts différés	154	137
Autres dettes	1 400	1 744
Total	6 657	8 216
Eléments courants :		
Dettes financières	14 097	15 329
Fournisseurs et comptes rattachés	15 681	17 678
Autres dettes et comptes de régularisation	10 592	10 258
Total	40 370	43 265
Total du passif	92 618	95 443

II. — Résultat consolidé.

(En milliers d'euros.)

	30/06/05 Normes IFRS	30/06/04 Normes IFRS	31/12/04 Normes IFRS
Chiffre d'affaires	62 148	55 775	118 433
Autres produits de l'activité	0	0	0
Achats consommés	42 552	38 392	79 434
Impôts et taxes	1 332	1 327	2 583
Charges de personnel	13 023	14 232	27 001
Dotation aux amortissements	2 360	2 955	4 532
Dotation aux provisions	– 269	– 306	265
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	– 22	– 3 105	– 1 546
Autres produits et charges d'exploitation	23	– 191	– 438
Résultat opérationnel courant	3 149	2 471	6 602
Autres produits et charges opérationnels	– 1	69	62
Résultat opérationnel	3 148	2 540	6 664
Coût de l'endettement financier net	– 375	– 510	– 847
Autres produits et charges financiers	– 56	– 66	– 131
Charges d'impôts	859	468	2 152
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	1 858	1 496	3 534
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0	– 11	– 371
Résultat net	1 858	1 485	3 163
Part du groupe	1 858	1 485	3 163
Intérêts minoritaires	0	0	0
Résultat par action (en euros)	1,5	1,2	2,6
Résultat dilué par action (en euros)	1,5	1,2	2,6

III. — Tableau des flux de trésorerie.

	1 S 2005 Normes IFRS	Exercice 2004 Normes IFRS
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	1 858	3 163
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	2 108	5 423
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Autres produits et charges calculés	– 161	– 65
Plus et moins-values de cession	– 20	– 243
Autres variations	4	– 75
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	3 789	8 203
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	859	2 902
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	4 648	11 105

	1 S 2005 Normes IFRS	Exercice 2004 Normes IFRS
Impôts versé (B)	– 302	– 903
Variation BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	– 333	– 4 237
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	4 013	5 965
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	– 1 168	– 4 332
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	50	1 106
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	26	
Incidence des variations de périmètre		16 714
Variation des prêts et avances consentis et autres imm.fi		– 1 007
Subventions d'investissement reçues		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	– 1 092	12 481
Sommes reçus des actionnaires lors d'augmentations de capital		
Rachats et reventes d'actions propres	22	– 26
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		654
Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	– 1 745	– 4 489
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	– 1 723	– 3 861
Incidence des variations des cours des devises (G)		
Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G)	1 198	14 585

Compléments d'informations du tableau de variation des flux

	31/12/04	Variation	30/06/05
Trésorerie brute (a)	6 302	650	6 952
Soldes débiteurs et concours bancaires courants (b)	39	742	781
En cours de factoring et effets escomptés non échus (c)	10 566	– 1 290	9 276
Trésorerie (d) = (a) – (b) – (c)	– 4 303	1 198	– 3 105

IV. — Tableau de variation des capitaux propres.

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Ecart de conversion	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total part Groupe	Minoritaires	Total
Au 1er janvier 2004 normes françaises	4 325	1 208		24 995			30 528	47	30 575
Normes IFRS			– 41	5 967			5 926		5 926
Capitaux propres 1er janvier 2004 normes IFRS	4 325	1 208	– 41	30 962	0	0	36 454	47	36 501
Opérations sur titres auto-détenus			– 48				– 48		– 48
Résultat net 2004			24	3 139			3 163		3 163
Ecart de conversion					21		21		21
Autres variations				11			11	– 47	– 36
Capitaux propres 31 décembre 2004 normes IFRS	4 325	1 208	– 65	34 112	21	0	39 601	0	39 601
Opérations sur titres auto–détenus			22				22		22
Résultat net 1 S 2005			– 24	1 882			1 858		1 858
Ecart de conversion				21	– 21		0		0
Autres variations				4			4		4
Capitaux propres 30 juin 2005 normes IFRS	4 325	1 208	– 67	36 019	0	0	41 485	0	41 485

V. — Annexe aux comptes consolidés semestriels.

(Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros.)

Note 1. Principes et méthodes comptables.

1.1. Principe général. Les comptes consolidés semestriels ont été préparés sur la base des règles de comptabilisation et d'évaluation IAS/IFRS telles qu'elles sont applicables au 30 juin 2005. Les comptes sont présentés selon les règles IFRS et pour l'établissement de l'annexe et de l'information comparative il a été fait application de la recommandation CNC 99-R-01 relative aux comptes intermédiaires.

Le groupe applique les normes IFRS pour la première fois à compter de l'exercice 2005.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2004, ont été retraités en normes IFRS afin d'être présentés à titre comparatif. Tous les ajustements ont été comptabilisés au 1erjanvier 2004 par contrepartie des capitaux propres.

Des états de réconciliation présentés en notes 17 à 21 de l'annexe permettent d'identifier les impacts du changement de normes comptables. Une réconciliation du résultat 2004 présentée selon le référentiel comptable antérieur et selon les IFRS a été établie, une réconciliation identique est présentée pour le premier semestre 2004 ainsi que deux états de rapprochement réconciliant les capitaux propres selon l'ancien référentiel à ceux établis en IFRS, le premier établi au 1er janvier 2004 et le second au 31 décembre 2004.

La préparation des états financiers en normes IFRS au 30 juin 205 repose sur les normes et interprétations publiées à cette date, adoptées par l'Union européenne. Une information comparative au 30 juin et au 31 décembre 2004 a également été établie selon les mêmes principes.

Compte tenu du fait que l'information comparative 2004 jointe aux comptes consolidés 2005 devra être établie sur la base des principes applicables au 31 décembre 2005, il ne peut être exclu que le groupe Averys doive, le cas échéant la modifier pour tenir comptes des évolutions éventuelles des normes IFRS et de leur adoption par l'Union européenne.

1.2. Consolidation. — Les sociétés dans lesquelles Averys exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif (plus de 50 % du capital) sont intégrées globalement. Toutefois, il est possible de considérer que le contrôle exclusif est acquis avec un pourcentage de détention inférieur à 50 %, lorsque le groupe exerce effectivement le contrôle de la gestion de la société.

Les sociétés dans lesquelles Averys a une influence durable et notable (20 à 50 % du capital) sont mises en équivalence.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

— Ne sont pas consolidées :
  – les sociétés dont l'activité ne présente pas de caractère significatif tant en terme de chiffre d'affaires que de !!!Total de bilan ;
  – celles dont la détention n'est que provisoire ;
  – celles, non significatives, pour lesquelles une décision de cession a été prise.

Les résultats de sociétés nouvellement consolidées au cours de l'exercice ne sont attribués au groupe qu'à concurrence de la fraction acquise postérieurement à la date de prise de contrôle.

De même, les résultats afférents aux participations cédées au cours de l'exercice ne sont consolidés qu'à concurrence de la fraction réalisée antérieurement à la date de perte de contrôle

Toutes les transactions significatives réalisées entre sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

1.3. Conversion des états financiers en devises. — Tous les éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de clôture. Les produits et charges sont convertis au cours moyen de la période.

Les différences de conversion en résultant sont enregistrées dans les capitaux propres consolidés.

1.4. Ecarts d'acquisition. — Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part acquise dans l'actif net réestimé à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de valeur annuellement ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur. Les résultats de ce test de valeur pourraient conduire le groupe à déprécier de façon irréversible des écarts d'acquisitions.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés immédiatement au résultat.

1.5. Immobilisations incorporelles :

a. Frais d'étude et de développement : Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles, lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux conditions suivantes sont réunies :

— le groupe peut démontrer son intention, sa capacité technique et financière de mener le projet à terme ;

— il est probable que des avantages économiques futurs liés à ces développements iront à l'entreprise ;

— l'évaluation du coût de cet actif peut être réalisée de manière fiable.

b. Autres immobilisations incorporelles : Conformément à la norme IAS 38, seules les immobilisations incorporelles qui répondent aux conditions suivantes peuvent être comptabilisées :

— il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité ;

— le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

A défaut, les coûts concernés seront constatés en charges de la période.

— Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

– des brevets et licences, amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation ;

– des logiciels amortis sur leur durée d'utilisation.

1.6. Immobilisations corporelles :

— Valeur brute : Les immobilisations figurent au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition ou leur coût de production.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont présentées à l'actif conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ». La dette correspondante est inscrite en passif financier.

— Amortissements : Les amortissements sont généralement pratiqués sur des durées normales d'utilisation suivantes :

– Immobilisations corporelles :

- constructions industrielles 10 à 20 ans ;
- matériels et outillages 5 à 10 ans ;
- autres 2 à 10 ans.

1.7. Stocks. — Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition ou au coût de production moyen pondéré suivant leur nature. Des provisions pour dépréciation sont déterminées lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur nette de réalisation.

1.8. Impôts. — Les impôts différés sont constatés pour tenir compte :

— des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs ;

— des retraitements de consolidation ;

— des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société ou le groupe d'intégration fiscale a l'assurance raisonnable de les récupérer les exercices suivants.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable et ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont compensés par entité fiscale, qu'elle que soit leur échéance.

1.9. Provisions pour risques et charges. — Conformément à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Ces provisions comprennent notamment les provisions pour engagement de retraite et indemnités de départ à la retraite.

Conformément à la norme IAS 39 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation annuelle selon la méthode rétrospective en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette valeur actualisée de l'obligation future de l'employeur évolue en fonction de l'augmentation future des salaires, du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière.

1.10. Titres d'autocontrôle. — En application de la norme IAS 32, les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres. Le produit de l'éventuelle cession de ces actions est imputé directement en augmentation des capitaux propres ; ainsi les éventuelles plus ou moins values n'affectent pas le résultat de l'exercice.

1.11. Créances et dettes. — Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une actualisation financière lorsque l'impact de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les cessions de créances effectuées dans le cadre des contrats d'affacturage ainsi que les effets escomptés non échus font l'objet d'un retraitement. Ce retraitement a pour effet d'augmenter le poste « Clients et comptes rattachés » avec pour contrepartie une augmentation du poste « Dettes financières », pour le montant des cessions de créances financées et des effets escomptés non échus à la clôture de la période.

1.12. Autres produits et charges opérationnels. — Le groupe a décidé d'appliquer la recommandation du Conseil national de la comptabilité n° 2004-R-02 relative au format du compte de résultat.

Ainsi, les charges et produits non opérationnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Le Groupe classe sous cette rubrique :

— les pertes et gains sur cessions d'actifs immobiliers ;

— les dépréciations exceptionnelles qui pourraient résulter des tests de valeur.

1.13. Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession. — Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », le Groupe présente sur une ligne distincte du compte de résultat le résultat des activités arrêtées.

En conséquence, le résultat du premier trimestre 2004 du pôle profilage, qui n'avait fait l'objet d'aucun retraitement particulier sous l'ancien référentiel, est désormais présenté sur une ligne unique, au titre de l'exercice 2004.

1.14. Résultat par action. — Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période. Le nombre moyen d'actions en circulation est présenté hors actions d'autocontrôle.

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre total d'actions émises ou à émettre à la clôture de la période. Ce nombre est déterminé de façon à calculer la dilution maximale possible, en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et en excluant les instruments anti-dilutifs ainsi que les actions d'autocontrôle.

Note 2. Effets de la première application du référentiel IFRS.

2.1. Retraitements sur le bilan d'ouverture au 1er janvier 2004. — Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1 « Première application », le groupe a choisi pour son bilan d'ouverture :

— de maintenir les coûts historiques pour ses immobilisations corporelles, à l'exception des constructions détenues par Acial et Feralco, évaluées à leur juste valeur ;

— de ne pas retraiter les opérations antérieures au 1er janvier 2004 ;

— d'appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 au 1er janvier 2004.

2.2. Retraitements sur le compte de résultat 2004 et le bilan au 31 décembre 2004. — Il faut noter que le groupe appliquait déjà certaines méthodes préférentielles recommandées par le Conseil National de la Comptabilité et conformes aux normes IAS telles que l'activation des contrats de crédit-bail et la comptabilisation des avantages au personnel.

En conséquence, l'impact du passage aux normes IFRS est limité à un nombre restreint d'écritures.

Les principaux impacts liés à l'application du nouveau référentiel, indépendamment des nouveaux formats de présentation des états financiers, concernent :

— la reprise en totalité, en situation nette, de l'écart d'acquisition négatif dégagé lors de l'entrée dans le groupe de Feralco ;

— la réévaluation des constructions détenues par Acial et Feralco ;

— l'actualisation des dettes RJ dans le cadre du plan de continuation de la société Acial ;

— le retraitement des fonds de commerce ne répondant pas aux conditions d'immobilisations ;

— l'application de la norme IAS 32 qui prévoit que la totalité des actions propres comptabilisées en valeurs mobilières de placement, soit portée en diminution des capitaux propres.

2.3. Changements apportées par l'application du référentiel IAS/IFRS :

a. Présentation des états financiers : Le groupe a décidé d'appliquer la recommandation du Conseil national de la comptabilité n° 2004-R-02 en date du 27 octobre 2004 relative aux formats de compte de résultat, de tableau de flux de trésorerie et de tableau de variation des capitaux propres.

b. Présentation du compte de résultat : La présentation du compte de résultat par nature de produits et charges est maintenue.

Les principales modifications affectant le compte de résultat sont :

— la présentation sur une seule ligne du compte de résultat, intitulée « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession « , du résultat de l'activité profilage, cédée au 31 mars 2004 ;

— la notion de résultat opérationnel et de résultat opérationnel courant, la différence entre les deux étant les « Autres produits et charges opérationnels » impactés par les cessions d'immobilisations ;

— la présentation distincte du coût de l'endettement financier net correspondant à l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'endettement financier net.

c. Présentation du bilan : Les principales modifications concernent :

— la ventilation des actifs et passifs en courants et non courants ;

— l'imputation des actions d'autocontrôle en diminution des capitaux propres ;

— le retraitement en dettes financières des créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage et des effets escomptés non échus.

d. Présentation du tableau de flux de trésorerie : La trésorerie nette est impactée du retraitement des cessions de créances clients et du retraitement des effets escomptés non échus, décrits ci-dessus.

L'analyse détaillée de ces différents impacts est présentée en note 21.

Note 3. Périmètre de consolidation.

Par rapport au 31 décembre 2004 le périmètre de consolidation n'a pas été modifié.

Note 4. Faits marquants de la période.

Néant.

Note 5. Evènements postérieurs de la période.

Lors de la cession de la branche Profilage en avril 2004 il avait été prévu des compléments de prix de vente, à déterminer en 2007 sur la base des résultats 2004, 2005 et 2006 et un prêt obligataire de 1,6 millions d'euros avait été mis en place. En juillet 2005 les différentes parties se sont accordées sur un protocole prévoyant de manière anticipée le paiement des compléments de prix, le remboursement du prêt obligataire et le remboursement par Averys des sommes dues au titre du Crédit Impôt Recherche. Le montant de cette transaction s'est élevé à 2,6 millions d'euros et se traduira sur le deuxième semestre par la constatation d'un produit de 1,3 M€ au titre du complément de prix.

Note 6. Chiffres d'affaires.

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 2005 s'élève à 62,1 millions d'euros contre 55,8 millions d'euros de chiffre d'affaires pour le 1er semestre 2004 à périmètre comparable, soit une progression de 11,4 %.

Note 7. Résultat net.

Le résultat net progresse, 1,8 millions d'euros pour le 1er semestre 2005 contre 1,5 millions d'euros pour le 1er semestre 2004 à périmètre comparable.

Note 8. Actifs non courants.

Par rapport au 31 décembre 2004 diminution des actifs non courants de 1,8 millions d'euros concernant essentiellement les immobilisations corporelles. Les dotations aux amortissements du semestre s'élève à 2,4 millions et les acquisitions à 1 million d'euros.

Note 9. Clients et comptes rattachés.

Ce poste inclut les en-cours de factoring et effets escomptés non échus pour 9,3 millions d'euros (10,6 millions au 31 décembre 2004).

Note 10. Comptes de régularisation actif.

Les comptes de régularisation actif incluent des impôts différés nets pour 5 millions d'euros au 30 juin 2005 (6 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Note 11. Trésorerie.

Les comptes valeurs mobilières de placement et disponibilités ont augmenté de 0,7 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004.

Note 12. Capital social et primes d'émission.

Pas de variation par rapport au 31 décembre 2004.

Note 13. Provisions pour risques et charges.

Baisse de 0,3 millions d'euros des provisions par rapport au 31 décembre 2004.

Note 14. Dettes financières à long terme.

Les dettes financières à long terme sont en diminution de 1,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004. Aucun emprunt nouveau n'a été contracté au cours de ce semestre.

Note 15. Informations sectorielles.

Chiffre d'affaires	1 S 2005	1 S 2004	2004
Rayonnage lourd	30 129	23 730	54 569
Rayonnage leger et semi-lourd	18 436	18 282	35 560
Le mobilier métallique et divers	13 583	13 763	28 304
Total chiffres d'affaires	62 148	55 775	118 433

Note 16. Résultat de la société-mère.

Les principaux éléments d'activité et de résultats sociaux du 1er semestre de la société Averys sont les suivants :

(En millions d'euros)	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Chiffres d'affaires	0,5	0,5	0,9
Résultat courant	– (1) 0,9	1,1	2
Résultat net	0,9	0,7	1,9

(1) Dont 0,9 millions d'euros de dividendes reçus.

Note 17. Réconciliation des capitaux propres au 1er janvier 2004.

Etat de réconciliation des capitaux propres :	
Capitaux propres selon référentiel antérieur au 01/01/2004	30 575
(1) dépréciation fonds commerciaux	367
(2) actifs à la juste valeur, activation de crédits-baux	1 580
(3) impôts différés sur retraitements	432
(4) titres d'autocontrôle	41
(5) consolidation WANDALEX	12
(6) écart d'acquisition négatif	4 952
(7) dettes financières liées au retraitement de crédits-baux	249
(8) actualisation passif RJ Acial	495
Total des retraitements	5 926
Capitaux propres selon IFRS au 1 janvier 2004	36 501

(1) Les fonds commerciaux ont été complètement dépréciés.

(2) Concerne des actifs immobiliers pour 1 260 K€ et actifs mobiliers pour 49 K€

Quelques crédits-baux mobiliers non retraités auparavant ont été activés (valeurs brutes : 311 K€, amortissements cumulés 40 K€).

(3) Impact des impôts différés sur les différents retraitements liés aux normes IFRS.

(4) Les titres d'autocontrôle dans le référentiel antérieur étaient classés sous la rubrique « Valeurs mobilières de placement » à l'actif du bilan.

(5) La société polonaise Wandalex créée par le groupe a été consolidée pour la première fois au 31 décembre 2004. L'impact en compte de résultat 2004 concernant les comptes antérieurs a été annulé.

(6) L'écart d'acquisition négatif a été complètement repris.

(7) Dettes financières liées à l'activation des crédits-baux non retraités antérieurement

(8) Le passif lié au règlement judiciaire d'Acial a été actualisé.

Note 18. Réconciliation des capitaux propres au 31 décembre 2004.

Impact de l'adoption des normes IFRS sur le bilan

Comptes consolidés Averys	au 31/12/04		
	Normes françaises	Impact retraitements IFRS	Normes IFRS
Immobilisations incorporelles (1)	518	– 209	309
Immobilisations corporelles (2)	26 741	1 434	28 175
Actifs financiers évalués en juste valeur	109		109
Prêts et créances	1 877		1 877
Actifs d'impôts exigibles	626		626
Impôts différés actif (3)	6 367	– 342	6 025
Total actifs non courants	36 238	883	37 121
Stocks	14 741		14 741
Clients	14 548	10 152	24 700
Autres créances et comptes de régularisation	12 579		12 579
Trésorerie (4)	6 367	– 65	6 302
Total actifs courants	48 235	10 087	58 322
Total actif	84 473	10 970	95 443
Capital social	4 325		4 325
Prime d'émission	1 208		1 208
Ecarts de conversion	21		21
Autres réserves dont résultat de l'exercice	30 223	3 824	34 047
Total capitaux propres	35 777	3 824	39 601
Ecart d'acquisition passif (6)	2 829	– 2 829	0
Dettes financières (partie à plus d'un an) (5) (7)	5 488	124	5 612
Provisions	4 775	– 414	4 361

Impact de l'adoption des normes IFRS sur le bilan

Comptes consolidés Averys	au 31/12/04		
	Normes françaises	Impact retraitements IFRS	Normes IFRS
Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation à + d'1 an (8)	2 829	– 362	2 467
Impôts différés	137		137
Total passifs non courants	16 058	– 3 481	12 577
Dettes financières (partie à moins d'un an) (7)	4 702	10 627	15 329
Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	17 678		17 678
Autres dettes	10 258		10 258
Total passifs courants	32 638	10 627	43 265
Total passif	84 473	10 970	95 443

Les postes clients et dettes financières à moins d'un an ont été retraités au titre de l'affacturage et des effets escomptés non échus pour 9 276 K€.

Etat de réconciliation des capitaux propres :

Capitaux propres selon référentiel antérieur au 31 décembre 2004	35 777
(1) fonds commerciaux	– 209
(2) actifs à la juste valeur, activation de crédits-baux	1 434
(3) impôts différés sur retraitements	– 342
(4) titres d'autocontrôle	– 65
(5) dettes financières liées au retraitement de crédits-baux	– 187
(6) écart d'acquisition négatif	2 829
(7) actualisation passif RJ ACIAL	364
Total des retraitements	3 824
Capitaux propres selon IFRS au 31 décembre 2004	39 601

Note 19. – Réconciliation du résultat 2004.

Impact de l'adoption des normes IFRS sur le résultat 31/12/2004

Normes françaises		Impact retraitements IFRS	Normes IFRS	
Chiffres d'affaires	140 754	– 22 321	118 433	Chiffres d'affaires
		0	0	Autres produits de l'activité
Autres produits d'exploitation	1 130	– 1 130		
Achats consommés	95 139	– 15 705	79 434	Achats consommés
Impôts et taxes	3 009	– 426	2 583	Impôts et taxes
Charges de personnel	30 019	– 3 018	27 001	Charges de personnel
Dotation aux amortissements et variations des provisions	5 638	– 1 106	4 532	Dotations aux amortissements
		265	265	Dotations aux provisions
		– 1 546	– 1 546	Variation des stocks de produits en cours et de produits finis
Autres produits et charges	66	– 504	– 438	Autres produits et charges d'exploitation
Résultat d'exploitation	8 013	– 1 411	6 602	Résultat opérationnel courant
		62	62	Autres produits et charges opérationnels
		6 664	6 664	Résultat opérationnel
Résultat financier	– 1 224	377	– 847	Coût de l'endettement financier net
		– 131	– 131	Autres produits et charges financiers
Résultat courant des entreprises intégrées	6 789	– 6 789		
Résultat exceptionnel	– 545	545	0	
Impôts sur les résultats	2 992	– 840	2 152	Charge d'impôt

Impact de l'adoption des normes IFRS sur le résultat 31/12/2004

Normes françaises		Impact retraitements IFRS	Normes IFRS	
Dotations / reprises amortissements des écarts d'acquisition	– 1 965	1 965	0	
		3 534	3 534	Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession
		– 371	– 371	Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 217	– 2 054	3 163	Résultat net
Intérêts minoritaires				Intérêts minoritaires
Résultat net (Part du Groupe)	5 217	– 2 054	3 163	Part du groupe
Résultat par action (en euros)	4,2		2,6	Résultat par action (en euros)
Résultat dilué par action (en euros)	4,2		2,6	Résultat dilué par action (en euros)
Résultat selon référentiel antérieur		5 217		
Fonds commerciaux			158	
Actifs à la juste valeur, activation de crédits-baux			– 84	
Impôts différés sur retraitements			90	
Titres d'autocontrôle			24	
Ecart d'acquisition négatif			– 2 123	
Actualisation passif RJ ACIAL			– 131	
Consolidation WANDALEX impacts antérieurs			12	
Résultat selon IFRS			3 163	

L'essentiel des retraitements est relatif à l'activité du PROFILAGE. Tous les impacts liés à la sortie du PROFILAGE ont été reclassés au niveau du « Résultat net d'impôt des activités arrêtées » et concernent les postes suivants :

Chiffres d'affaires	– 22 017
Autres produits d'exploitation	485
Achats consommés	– 15 400
Impôts et taxes	– 407
Charges de personnel	– 4 100
Dotations aux amortissements et var. des provisions	– 776
Autres produits et charges	1
Résultat d'exploitation	– 850
Résultat financier	241
Résultat exceptionnel	230
Impôts sur les résultats	– 750
Résultat net des entreprises cédées	– 371
Résultat net	0

Note 20. – Réconciliation du résultat du 1er semestre 2004.

Impact de l'adoption des normes IFRS sur le résultat 30/06/2004

Normes françaises		Impact retraitements IFRS	Normes IFRS	
Chiffres d'affaires	77 419	– 21 644	55 775	Chiffres d'affaires
		0	0	Autres produits de l'activité
Autres produits d'exploitation	2 541	– 2 541		
Achats consommés	53 672	– 15 280	38 392	Achats consommés
Impôts et taxes	1 736	– 409	1 327	Impôts et taxes
Charges de personnel	17 618	– 3 386	14 232	Charges de personnel

Impact de l'adoption des normes IFRS sur le résultat 30/06/2004

Normes françaises		Impact retraitements IFRS	Normes IFRS	
Dotation aux amortissements et variations des provisions	3 293	– 338	2 955	Dotations aux amortissements
		– 306	– 306	Dotations aux provisions
		– 3 105	– 3 105	Variation des stocks de produits en cours et de produits finis
Autres produits et charges	13	– 204	– 191	Autres produits et charges d'exploitation
Résultat d'exploitation	3 628	– 1 157	2 471	Résultat opérationnel courant
		69	69	Autres produits et charges opérationnels
		2 540	2 540	Résultat opérationnel
Résultat financier	– 771	261	– 510	Coût de l'endettement financier net
		– 66	– 66	Autres produits et charges financiers
Résultat courant des entreprises intégrées	2 857	– 2 857		
Résultat exceptionnel	– 464	464	0	
Impôts sur les résultats	914	– 446	468	Charge d'impôt
Dotations / reprises amortissements des écarts d'acquisition	– 982	982	0	
		1 496	1 496	Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession
		– 11	– 11	Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 461	– 976	1 485	Résultat net
Intérêts minoritaires				Intérêts minoritaires
Résultat net (Part du Groupe)	2 461	– 976	1 485	Part du groupe
Résultat par action (en euros)	2		1,2	Résultat par action (en euros)
Résultat dilué par action (en euros)	2		1,2	Résultat dilué par action (en euros)

Résultat selon référentiel antérieur	2 461
Fonds commerciaux	79
Actifs à la juste valeur, activation de crédits-baux	– 39
Impôts différés sur retraitements	56
Titres d'autocontrôle	9
Ecart d'acquisition négatif	– 1 061
Actualisation passif RJ Acial	– 66
Consolidation Wandalex	46
Résultat selon IFRS	1 485

L'essentiel des retraitements est relatif à l'activité du Profilage. Tous les impacts liés à la sortie du Profilage ont été reclassés au niveau du « Résultat net d'impôt des activités arrêtées » et concernent les postes suivants :

Chiffres d'affaires	– 22 017
Autres produits d'exploitation	485
Achats consommés	– 15 400
Impôts et taxes	– 407
Charges de personnel	– 4 100
Dotations aux amortissements et variations des provisions	– 776
Autres produits et charges	1
Résultat d'exploitation	– 850
Résultat financier	241
Résultat exceptionnel	230
Impôts sur les résultats	– 390
Résultat net des entreprises cédées	– 11
Résultat net	0

Note 21. – Réconciliation du tableau des flux de trésorerie 31 décembre 2004.

La trésorerie normes IFRS tient compte des en-cours de factoring et effets escomptés non échus. Ce poste a diminué de 16 M€ sur 2004, les en-cours de factoring et effets escomptés non échus des sociétés cédées s'élevant à 16,4 M€, l'augmentation à périmètre comparable est donc de 0,4 M€.

Les flux de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 6 M€ au 31 décembre 2004 Normes IFRS contre 6,3 M€ au 31 décembre /2004 règles françaises. La variation est essentiellement due à la variation des en– cours de factoring et effets escomptés non échus.

L'impact des normes IFRS sur le résultat 2004 est de 2,1 M€ et est constitué essentiellement de l'annulation de la reprise 2004 de la provision pour écart d'acquisition négatif.

La variation des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement concerne uniquement la variation de périmètre avec la sortie des en– cours de factoring et effets escomptés non échus des sociétés cédées.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement passent de – 3,8 M€ au 31/12/2004 règles françaises à – 3,9 M€ 31 décembre 2004 Normes IFRS. Il s'agit principalement du remboursement 2004 des dettes liées à des crédits–baux retraités dans les normes IFRS et qui ne l'étaient pas auparavant.

B. — Rapport semestriel d'activité.

Le 22 septembre 2005, la société 21 Centrale Partners a acquis la société Renaissance Investissements, ce qui entraîne le changement de contrôle du Groupe Averys.

En outre il est rappelé qu'en avril 2004 Averys a cédé la division Profilage composée des sociétés Profilafroid, Nordgalva, SAP, Profil R et PAFIT. Lors de cette cession outre le prix de vente, des compléments de prix avaient été prévus, à déterminer en 2007 sur la base des résultats 2004, 2005 et 2006, et Averys avait souscrit des obligations convertibles pour 1,6 millions d'euros. Le 27 juillet 2005 les différentes parties se sont accordées sur un protocole prévoyant le paiement des compléments de prix, le remboursement des obligations convertibles et le remboursement par AVERYS des sommes dues au titre du Crédit d'impôt recherche. Le montant de cette transaction s'est élevé à 2,6 millions d'euros et se traduira sur le deuxième semestre par la constatation d'un produit de 1,3 millions d'euros au titre du complément de prix.

1. Commentaires sur le compte de résultat consolidé. — Les comptes consolidés du 1er semestre 2005 sont présentés suivant les nouvelles normes en vigueur. Afin que la comparaison avec la période identique de l'exercice précédent soit possible, les comptes 2004 ont été retraités, eux aussi, suivant les normes IAS/IFRS.

Le compte de résultat du 1er semestre 2005 se présente ainsi :

(En millions d'euros)	1er semestre 2005 IAS/IFRS	1er semestre 2004 IAS/IFRS
Chiffre d'affaires	62,1	55,8
Résultat opérationnel	3,1	2,5
Résultat net avant activités arrêtées	1,9	1,5
Résultat net des entreprises cédées		
Résultat net	1,9	1,5

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2005, s'établit à 62,1 millions d'euros contre 55,8 millions d'euros, à périmètre comparable pour 2004 soit une augmentation de 11 %.

L'activité du Groupe est peu affectée par les phénomènes saisonniers.

Le résultat opérationnel s'élève à 3,1 millions d'euros, en progression de 24 % par rapport à celui constaté pour la même période de 2004.

Cette amélioration sensible du résultat opérationnel résulte de la hausse du chiffre d'affaires et des gains de gestion réalisés sur la période.

Les prix des matières premières se sont stabilisées sur le début de l'année et ont même amorcé une baisse sur la fin du deuxième trimestre. Par contre tous nos fournisseurs de métal ont réduit les délais de paiement dans le cours du premier trimestre.

Globalement le groupe s'est désendetté et ce désendettement permet au résultat financier de continuer à s'améliorer.

Le résultat net consolidé s'établit à 1,9 million d'euros au 30 juin 2005 contre 1,5 millions d'euros au 1er semestre 2004.

Suivant les normes utilisées antérieurement le résultat net se serait établit à 2,9 millions d'euros contre 2,5 en 2004. La principale différence entre l'approche IFRS et les anciennes normes comptables provient de l'amortissement du badwill résultant de l'acquisition de FL & Co en 2001, qui en IFRS n'impacte plus les résultats de l'année.

2. Commentaires sur le bilan consolidé. — Les capitaux propres s'établissent à 41 millions d'euros, en progression de 1,8 millions d'euros correspondant au résultat du semestre. Le changement de normes s'est traduit, au 1er janvier 2004 par une amélioration des fonds propres de 5,9 millions d'euros (impact du retraitement du badwill pour l'essentiel).

Les provisions pour risques et charges baissent de 0,2 million d'euros par rapport au 31 Décembre 2004. Le changement de normes s'est traduit au 1er janvier 2004 par une diminution des provisions pour risques et charges de 3,2 millions d'euros essentiellement du au retraitement de l'écart d'acquisition négatif.

Les dettes financières s'élèvent au 30 juin 2005 à 18,6 millions d'euros (dont 9 millions d'euros d'en cours d'affacturage), en diminution de 2,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004, la partie non courante de ces dettes s'élève à 4,5 millions d'euros. Les fournisseurs sont en baisse de 2,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2004 en raison principalement de la réduction des délais de paiement imposés par les fournisseurs d'acier, la partie non courante s'élève à 0,6 million d'euros représentant la valeur du plan de continuation de ACIAL, les autres dettes sont au même niveau qu'au 31 dé-

cembre 2004 soit 12 millions d'euros, la partie non courante s'élevant à 1,4 millions d'euros correspondant au plan de continuation de Acial.

A l'actif, les éléments non courants se montent à 35,3 millions d'euros en baisse de 1,8 million d'euros par rapport au 31 décembre 2004, incluent les immobilisations corporelles incorporelles et financières ainsi que les impôts différés et les créances sur l'état à plus d'un an.

Les immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 27,1 millions d'euros après des investissements industriels de 1 million d'euros et une dotation aux amortissements de 2,4 millions d'euros.

Le poste actif d'impôts différés nets est de 5,5 millions d'euros en baisse de 0,5 million d'euros par rapport au 31 décembre 2004

Les postes « stocks et en-cours » sont stables par rapport au 31 décembre 2004, et en baisse par rapport au 30 juin 2004 de 2,5 millions d'euros. Le marché de l'acier s'est stabilisé et régularisé en volume ce qui nous a permis de revenir à des niveaux de stocks inférieurs à ceux qui étaient nécessaires en juin 2004.

Les postes « Clients » et « autres créances », y compris l'affacturage, sont en baisse 1,6 million d'euros.

Le besoin en fonds de roulement, après retraitement de l'affacturage, passe de 27,7 millions d'euros à fin décembre 2004 à 27,4 millions d'euros au 30 juin 2005, soit une stabilisation malgré un accroissement important de l'activité.

3. Commentaires sur les flux de trésorerie. — Les principaux commentaires sur le tableau des flux de trésorerie sont les suivants :

Une amélioration globale de la trésorerie de 1,2 millions d'euros sur le semestre qui peut s'analyser de la manière suivante :

— Une capacité d'Autofinancement de 4,6 millions d'euros ;

— Des investissements à hauteur de 1,2 million d'euros, le programme 2005 devant être équivalent à celui que le Groupe a engagé en 2004 ;

— Des remboursements d'emprunts pour 1,7 millions d'euros, remboursements qui devraient se poursuivre au cours du second semestre de cette année ;

— Un besoin en fonds de roulement stable malgré une légère hausse des prix des matières premières et surtout la réduction des conditions de paiement des fournisseurs d'acier.

4. Perspectives pour le deuxième semestre 2005. — Les prix des matières premières vont baisser assez sensiblement sur le troisième trimestre, mais la tendance va s'inverser sur le 4e trimestre compte tenu de l'assainissement du marché (niveau des stocks) et du renchérissement des facteurs de coûts des aciéristes (minerais, énergie...).

Dans ce contexte il est difficile de maintenir les marges. Les acheteurs ayant tendance à réclamer les baisses de prix avant que nos stocks n'aient intégré les baisses que nous avons pu obtenir sur le troisième trimestre.

Cette démarche est d'ailleurs encouragée par la communication qui est faite dans la presse à propos de la situation dans le secteur de l'acier.

Ces baisses de marge brute que l'on peut ainsi craindre sur le 2e semestre devraient malgré tout être assez largement compensées par les gains de productivité à venir ou déjà enclenchés.

Compte tenu de qui précède il est vraisemblable que le résultat 2005 sera conforme ou proche de celui budgété.

Les investissements pour 2005 seront du même ordre que ceux de 2004 à hauteur de 3 millions d'euros.

L'endettement financier net devrait continuer à s'améliorer.

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité de l'information semestrielle 2005.

(Articles L. 232-7 du Code de commerce et 297-1 du décret du 23 mars 1967.)

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société AVERYS, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et, d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe qui expose :

— les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ;

— les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 septembre 2005.

Les commissaires aux comptes :

Fiduciaire Leydet :
DIDIER AMPHOUX ;

Deloitte & Associés :
BERNARD SCHEIDECKER.

98594

BOIZEL CHANOINE CHAMPAGNE

Société anonyme au capital de 11 279 180 €.
Siège social : allée du Vignoble 51100 Reims.
389 391 434 R.C.S. Reims.

A. — Rapport d'activité du premier semestre 2005.

Rapport consolidé.

Le Groupe Boizel Chanoine Champagne a réalisé un chiffre d'affaires semestriel consolidé de 37 729 K€ contre 29 436 K€ au 30 juin 2004 en normes IFRS, soit une progression de 28 %. Sur cette même période, nos expéditions de vins de champagne ont progressé de 7,7 % en volume, soit environ 14 % en valeur.

La progression des marques de Boizel Chanoine Champagne surperforme le marché qui sur la même période a progressé de 2,1 % en valeur pour une légère régression de 0,80 % en volume. Le reste de la progression du chiffre d'affaires en valeur est imputable à la bonne activité de la filiale C.G.V. spécialisée dans le courtage et le négoce sans transformation du vin de champagne.

Le résultat opérationnel s'élève à 3 735 K€ contre 2 838 K€ au 30 juin 2004, soit + 31 %.

Le résultat financier s'élève à – 1 234 K€ contre – 1 253 K€, soit une amélioration de 1,51 %.

Le résultat net du premier semestre 2005 après comptabilisation de 19 K€ de dotations aux amortissements des écarts d'acquisition s'élève à 1 566 K€ contre un résultat positif de 949 K€ au 30 juin 2004.

Il est rappelé que les ventes du premier semestre représentent habituellement en Champagne seulement un tiers des expéditions annuelles alors que cette période supporte la moitié des charges fixes.

Les perspectives positives pour l'ensemble de l'exercice 2005 nous permettent de confirmer notre objectif d'amélioration de l'activité de 10 %.

IFRS.

Le chiffre d'affaires et les résultats sont présentés selon les normes IFRS, les éléments arrêtés au 30 juin 2004 ont été retraités pro forma .

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2004 s'élevait en normes françaises à 30 492 K€. L'écart de 1 057 K€ provient des marges arrières qui sont déduites du chiffre d'affaires en normes IFRS, alors qu'elles figuraient en charges externes précédemment.

Le résultat net au 30 juin 2004 en normes françaises s'élevait à 828 K€ contre 949 K€ après retraitement pro forma aux normes IFRS. Ce résultat IFRS s'est amélioré de 223 K€ lié à la diminution des écarts d'acquisition et a été pénalisé de 102 K€ à la suite de la comptabilisation au prix de marché des stocks issus de nos vignes.

Les capitaux propres au 31 décembre 2004 ont été retraités pro forma en normes IFRS ce qui a eu comme incidence d'augmenter ceux-ci de 5 984 K€ dont 5 032 K€ liés à la réévaluation du vignoble et 952 K€ liés à la réévaluation des stocks issus des récoltes maisons. Ce retraitement permet une comparaison avec les capitaux propres au 30 juin 2005, les méthodes étant identiques.

Rapport social.

La société Boizel Chanoine Champagne est une holding dont l'activité consiste à l'animation de ses filiales toutes spécialisées dans les vins de champagne.

Le chiffre d'affaires et le résultat net qui compte tenu des dividendes versés par les filiales, s'élèvent respectivement à 580 K€ et 4 292 K€ ne sont pas significatifs de l'activité du groupe. Seuls les chiffres consolidés donnent une image globale de notre société.